

Le 16 novembre 2020

Messieurs les curés et les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les marguilliers,
et les responsables de la comptabilité

Objet : Prévisions budgétaires 2021

Bonjour,

Nous sommes dans la période de la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2021. Je suis certaine que vous avez déjà réfléchi aux priorités et aux objectifs pour l'année à venir. La préparation du budget est un exercice essentiel pour une bonne gestion de la Fabrique.

Vous trouverez ci-joint le formulaire diocésain *Budget 2021*. J'aimerais attirer votre attention sur les éléments suivants pour cette année :

- Onglet « Éléments à respecter ».
- Section supplémentaire « Commentaires sur la situation financière de la Fabrique » à l'onglet « 5-Récapitulation ».
- Onglet « 6-Suivi dons dédiés ».
- Nouvel onglet « 7-Locaux à louer dans les églises ».

La contribution diocésaine demeure à 9% pour l'année 2021. Votre budget 2021 devrait refléter ce taux et non pas un taux réduit, ou un autre montant. Si vous croyez ne pas être en mesure de payer le taux de 9% en 2021, vous devrez alors joindre à votre budget une lettre de demande de réduction de taux, en expliquant la raison de votre incapacité de payer le taux diocésain. Vous devrez indiquer le taux souhaité et fournir des explications sur la façon dont vous comptez améliorer votre situation financière. Nous vous en aviserons si votre demande est approuvée et votre budget sera révisé en conséquence.

Veuillez nous excuser du délai à vous fournir le formulaire diocésain *Budget 2021*. Étant donné que l'Article 31 de la Loi sur les fabriques oblige les fabriques à soumettre les prévisions budgétaires au 1^{er} novembre, nous reportons la date limite pour cette année au **15 décembre 2020**.

Veillez retourner le formulaire diocésain *Budget 2021*, dûment rempli et signé, avec une copie de votre résolution, par courriel à servicesfabriques@diocesemontreal.org, au plus tard le 15 décembre 2020.

Veillez également faire parvenir une copie de vos prévisions budgétaires à votre vicaire épiscopal, soit Mgr. Roger Dufresne (rdufresne@diocesemontreal.org). Les paroisses et missions faisant partie des communautés culturelles sont priées de faire parvenir une copie de leurs prévisions budgétaires au vicaire des communautés culturelles, l'Abbé Pierangelo Paternieri (ppaternieri@diocesemontreal.org).

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [**servicesfabriques@diocesemontreal.org**](mailto:servicesfabriques@diocesemontreal.org).

Merci de votre collaboration.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laura Rochford', with a stylized flourish at the end.

Laura Rochford, CPA, CA
Directeur financier et économiste diocésain

cc : Mgr. Roger Dufresne
Abbé Pierangelo Paternieri